



Doc. 15748
26 avril 2023

Déportations et transferts forcés d'enfants et d'autres civils ukrainiens vers la Fédération de Russie ou les territoires ukrainiens temporairement occupés: créer les conditions de leur retour en toute sécurité, mettre fin à ces crimes et sanctionner leurs auteurs

Amendement¹ n° 3

Mme Olena KHOMENKO, Ukraine, Groupe des Conservateurs européens et Alliance démocratique

Dans le projet de résolution, après le paragraphe 19.5, insérer le paragraphe suivant:

«s'ils ne l'ont pas déjà fait, de suivre l'exemple des parlements des États membres du Conseil de l'Europe qui ont adopté des résolutions appelant la Fédération de Russie à respecter les obligations qui lui incombent en vertu du droit international, à prendre les mesures nécessaires pour mettre fin à la pratique illégale de déportation forcée d'enfants et à assurer leur retour en Ukraine en toute sécurité;»

Déposé par:

KHOMENKO Olena, Ukraine, CE/AD
ARATÓ Gergely, Hongrie, SOC
BAKUNETS Pavlo, Ukraine, CE/AD
BILOZIR Larysa, Ukraine, ADLE
DUBNOV Artem, Ukraine, ADLE
GONCHARENKO Oleksii, Ukraine, CE/AD
KALCHENKO Serhii, Ukraine, CE/AD
KONSTANKEVYCH Iryna, Ukraine, CE/AD
MEZENTSEVA Mariia, Ukraine, PPE/DC
MOSHNETS Olena, Ukraine, ADLE
SOBOLIEV Serhii, Ukraine, PPE/DC
SUSHKO Pavlo, Ukraine, CE/AD
VASYLENKO Lesia, Ukraine, ADLE

1. 2023 - Deuxième partie de session

